



## AUJOURD'HUI

### URGENCES

Urgence médicale : tél. 15 ou 02.99.40.05.40.  
SOS médecin : tél. 0.826.463.535 ou 36.24 (0,112 € la minute).  
Pharmacie de garde : contacter le commissariat de police, tél. 02.99.20.69.40 ou tél. 32.37 (0,34 € la minute).  
Hôpital Broussais : tél. 02.99.21.21.21.

### SÉCURITÉ

Urgences : tél. 17.  
Pompiers : tél. 18.  
Depuis un portable : tél. 112.  
Commissariat : 22, rue du Calvaire, tél. 02.99.20.69.40.  
Police municipale : 5, avenue Louis-Martin, tél. 02.23.18.18.18.  
Gendarmerie : 17, avenue de Lorette, tél. 02.99.81.52.30.  
SNSM : tél. 02.99.82.11.11.  
Cross Corsen : tél. 02.98.89.31.31.

### PRATIQUE

Mairie : tél. 02.99.40.71.11.  
Régie malouine de l'eau : 40, boulevard des Déportés, tél. 02.99.20.35.00.  
Déchèterie : de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 18 h 50, à La Ville-ès-Cours, tél. 02.99.82.84.37.  
Office de tourisme : de 9 h à 13 h et

de 14 h à 18 h 30, esplanade Saint-Vincent, tél. 0.825.13.52.00.  
Port de plaisance, bassin Vauban : tél. 02.99.56.51.91.  
Port des Sablons, terre-plein sud : tél. 02.99.81.71.34.  
Horaires des marées : pleine mer à 6 h 13 (coefficient 73) et à 18 h 42 (coefficient 79) ; basse mer à 0 h 39 et à 13 h 08.  
Marché : de 8 h à 13 h, à Paramé.

### LOISIRS

Piscine du Naye : de 15 h à 17 h 45, tél. 02.99.81.61.98.  
Bibliothèques : Saint-Servan, place Bouvet, de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h, tél. 02.99.21.92.56 ; Intra-Muros, hôtel André-Désilles, de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h, tél. 02.99.40.90.93 ; Paramé, rue des Six-Frères-Ruellan, de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h, tél. 02.99.40.48.78.

### CINÉMA

Le Vauban : lire en page Dinan.

### LE TÉLÉGRAMME

Correspondance locale : Philippe Delacotte, tél. 06.84.83.53.80 ; Carole Le Behec, tél. 06.98.82.66.00 ; Mathieu Sail, tél. 06.99.38.63.95 ; e-mail saint-malo@letelegramme.fr

## Vols de moteurs de bateaux. Jusqu'à quatre ans de prison ferme

### Exposition. Des artistes engagés



Graig Sofaly et Bruce Clarke exposent aux Naufragés du temps.

Bruce Clarke est un artiste anglais d'origine sud-africaine. Il travaille sur des collages, des déchirures de papier sur lesquelles il applique des couches d'aquarelles ou d'acrylique. Ses œuvres révèlent les traces écrites de leurs supports. Les mots apparaissent, devenant des parties essentielles du tableau. Une sorte de palimpseste, du nom de ce manuscrit écrit sur un parchemin préalablement utilisé. « Il suffit de gratter pour rajouter quelque chose. C'est la fragilité du sens sur la

surface », décrit-il.

### Le Body politics

La série exposée actuellement aux Naufragés du temps s'appelle Body politics. On y voit les effets de décisions politiques ou d'événements historiques marquer les corps. Ainsi, « Soft Target » montre l'impact d'une balle sur un homme.

Jouxtant ces peintures, les sculptures de l'Américain Graig Sofaly sont en terrain connu. Les deux hommes se connaissent depuis 20 ans et ont partagé un atelier au zoo de Vincennes. Graig Sofaly se définit comme un artiste politiquement incorrect. On découvre par exemple parmi ses œuvres, Bachar el-Assad triomphant sur un char décoré de montres de luxe. La sculpture s'appelle « Homs sweet Homs ».

### ▼ Pratique

Les Naufragés du temps, 4 bis, rue Saint-Thomas. Exposition visible jusqu'au 19 juillet.

## SAINT-MALO EXPRESS

### Catastrophe naturelle. Un réexamen demandé



PHOTO D'ARCHIVES LE TÉLÉGRAMME

À la suite du refus de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les tempêtes des 31 janvier et 2 février dernier à Saint-Malo et à Dinard, le député malouin Gilles Lurton a interrogé, hier, le

ministre de l'Intérieur pour connaître les raisons de ce refus et demander que cette décision soit revue. Selon Gilles Lurton, le ministre de l'Intérieur a requis « un réexamen de la décision refusant de reconnaître l'état de catastrophe naturelle pour Saint-Malo et Dinard ». Il a également demandé « des études complémentaires aux services océanographiques du Service hydrographique et océanographique de la marine (Shom) en vue de démontrer l'intensité anormale des événements des 31 janvier et 2 février dernier ». Ci-contre : le 2 février, la tempête s'abat sur le Sillon.

## Voile. Record pour Gilles abandon pour Paul

Gilles Lamiré et Paul Hignard se sont élancés à 9 h 45, hier, devant Cancale, pour battre le record de traversée de la Manche jusqu'à Jersey. Dans ce David et Goliath version nautique, la loi du plus fort a prévalu. Le Cancalais a amélioré son propre record de 23'. Le Malouin a baissé pavillon.



Paul Hignard a dû se résoudre à mettre un terme à sa tentative.

D'un côté, le trimaran de 50 pieds Rennes Métropole Saint-Malo Agglo d'un skipper confirmé. De l'autre, un catamaran de voile légère d'un marin novice. La seule égalité résidait dans les conditions météo. Alors qu'elles s'annonçaient favorables, elles se sont révélées au final médiocres, hier, lors de la tentative de record de traversée de la Manche jusqu'à Jersey de Paul Hignard et Gilles Lamiré. « Le temps n'était pas favorable pour un record, commentait Gilles Lamiré alors qu'il en terminait avec sa seconde tentative. Pour réussir notre temps potentiel d'1 h 30, il nous faudrait des vents de surcoût de 20 à 25 nœuds ». On était loin du compte. Côté météo et record.

### À 11 h, demi-tour

Au final, Gilles Lamiré, accompagné

du marin-ostréiculteur Gilles Goudé a mis 3 h 42'02" pour rallier Cancale à Jersey. L'île anglo-normande que n'atteindront finalement pas Paul Hignard et son complice, Pierre Cahier. « On va voir aux Minquiers. Mais il faut que la météo change », s'inquiétait, déjà 8 minutes avant son abandon, Paul Hignard. Finalement, ce n'est pas le manque de vent mais un ennui mécanique qui l'obligera à mettre un terme à sa tentative. En cause : le rappel de drisse du spi qui s'est cassé, pouvant entraîner un démâtage. Pas question dans ces conditions de poursuivre. À 11 h, Paul jetait l'éponge, à 10 milles à l'ouest de Chausey. Au moment où son bateau était gêné par le clapot et qu'il n'arrivait pas à suffisamment naviguer sur une coque.

### Du nouveau vendredi

« Dommage, car on commençait à toucher du vent. De 8 nœuds, on passait à 11. On avait encore nos chances de le doubler car le gain de vitesse et de route était en notre faveur, notait sans trembler le Malouin. J'ai été doublé au vent au bout de 10' de navigation. J'étais parti pour un record pas une course », notait aussi malicieusement Paul Hignard. Plus question de record dans l'immédiat. Il sera tenté plus tard et sur un autre bateau. Paul Hignard a d'autres préoccupations. Il connaît vendredi le nom de son sponsor titre et le bateau qu'il pilotera pour le Rhum. Son financement participatif, qui s'est bouclé hier soir, a atteint ses objectifs : 20.000 €. Soit le dixième d'un budget qu'il a bon espoir de boucler d'ici novembre.

## Rendez-vous nature. Dans le jardin d'Amélie

La douzième édition de l'opération Rendez-vous aux jardins, initiée par le ministère de la Culture et de la Communication, vient de s'achever. Pour l'occasion, les allées du Jardin d'Amélie ont été ouvertes, dimanche, au public.



Dans le Jardin d'Amélie de Paramé, les visiteurs ont tout loisir de se promener et même de cueillir fruits et fleurs.

Dimanche, dans le Jardin d'Amélie, une promenade commentée par l'architecte paysager Éric Lequertier, qui a conçu et créé cet espace « dédié au bonheur des gens », selon le souhait de la communauté Notre-Dame des Chênes, était proposée dans le cadre de la douzième édition de Rendez-vous aux jardins.

### Ouvert aux autres

« Le sens de ce jardin a été donné par Amélie Fristel qui voulait accueillir les pauvres et les rendre heureux de travailler et de se promener dans ce qui était auparavant un potager », rappelle sœur Carmen. En 2003, les sœurs de la Congrégation abandonnent le potager qui leur

demandait trop de travail, mais souhaitent en garder l'esprit, « pouvoir s'y reposer, regarder cette beauté et se recueillir ». Au centre du jardin, « un cercle de la sagesse » a été ouvert sur les quatre points cardinaux, « un jardin qui s'ouvre aux autres ». Et ce n'est pas la seule originalité de cet endroit « où tous les sens sont en éveil », comme le souligne sœur Carmen.

### Diversité des variétés

Près de 450 variétés d'arbres, d'arbustes et de plantes vivaces composent les 5.000 m<sup>2</sup> du jardin. Il est organisé en différents espaces : un jardin aromatique, un bassin de plantes aquatiques, un espace des parfums, des sen-

teurs fruitières, une allée méditerranéenne. On y découvre des tulipiers de Virginie, arbres qui arborent des tulipes dans leur feuillage. Tout est pensé avec un souci constant d'avoir des fleurs toute l'année. Les résidents de la maison de retraite laïque et de celle des sœurs, ainsi que leurs visiteurs, ont tout loisir de s'y promener et même de cueillir fruits et fleurs. Éric Lequertier a conduit la visite devant des dizaines de passionnés du jardin, à grand renfort de noms latins qui seuls peuvent rendre compte de la diversité des plantations. « Je suis fier d'avoir respecté l'esprit du lieu. J'aime composer la nature, avec l'art et l'histoire, et avec ce site, je suis servi. »